

VILLE DE LAUSANNE . Après 18 mois de cohabitation harmonieuse au sein du projet Simplon, 56 hommes, femmes et enfants sont menacé-e-s de retour à la rue. Hélène Martin, professeure à la Haute école de travail social, a dirigé une étude sur ce projet. Questions.

L'angoisse d'être renvoyés à la rue

SERVICES PUBLICS
INTERVIEW

Comment est né le projet Simplon?

Hélène Martin – L'objectif du projet sis à la rue du Simplon était de stabiliser une partie des personnes sans domicile vivant en région lausannoise. Créé par l'équipe du Sleep-In et l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF), il a permis d'abriter 56 personnes, dont 11 enfants, dans un bâtiment voué à la démolition, depuis novembre 2019. L'accord signé avec les CFF, propriétaires des lieux, prévoit que les habitant-e-s ne paient pas de loyer mais s'acquittent des charges. Ces logements ont été proposés à des familles, des personnes âgées ou fragiles ou des travailleurs-euses dont on estimait que la situation pourrait être stabilisée.

Ces personnes ont joliment aménagé et repeint les appartements, amené des meubles et du matériel de cuisine. Des lieux délabrés sont devenus cosy. Avoir une adresse leur a permis de scolariser leurs enfants, de contracter une assurance maladie, d'ouvrir un compte en banque, etc. «Enfin, on se sent traité-e-s comme des humains», nous ont-elles résumé.

Quel est le profil des habitant-e-s du Simplon?

On trouve des personnes avec des permis précaires ou des permis B, qui n'ont pas accès à l'aide sociale ou n'y recourent pas de peur que leur permis ne soit pas renouvelé, mais aussi des permis C et des citoyen-ne-s suisses. La plus âgée a 78 ans. Dans notre pays comme ailleurs en Europe, la population de personnes sans logement a beaucoup augmenté les vingt dernières années. Ce sans-abrisme est pour l'essentiel lié à une migration du travail dont profite le marché capitaliste suisse. Ce sont souvent des personnes qui viennent d'un pays européen, parfois après avoir fait une première migration et acquis la nationalité de ce pays. En raison des vulnérabilités liées aux appartenances de classe et au racisme, ces personnes y ont perdu leur emploi et en cherchent un nouveau en se déplaçant. Leurs conditions d'emploi sont précaires, ce qui les empêche de trouver un logement.

Ce nouveau logement a permis de développer l'entraide...

La solidarité entre les habitant-e-s du projet Simplon est fantastique. Ils et elles

s'aident pour trouver un emploi ou rédiger des CV, se donnent de la nourriture, s'expliquent comment inscrire leurs enfants à l'école, bref se soucient les un-e-s des autres. Ces personnes se sont constituées en mouvement pour travailler à la recherche de solutions. Beaucoup d'entre elles revendiquent un nouveau logement qui leur permettrait de rester ensemble.

Elles risquent pourtant le retour à la rue...

Le contrat liant l'ALJF et les CFF prend fin. Les 56 sans-abri devront quitter les lieux entre le 11 et le 15 juin. Ils et elles risquent de se retrouver à nouveau à la rue. Jusqu'ici, les autorités communales ont ignoré le projet Simplon. Il serait temps qu'elles se rendent compte de ce qu'apporte une politique de logement d'abord. C'est l'un des objectifs de notre étude. Les associations qui portent le projet Simplon pointent avec justesse qu'il existe des dizaines de maisons vides dans la commune de Lausanne. Les autorités, si elles en avaient la volonté, pourraient trouver des solutions de relogement. Une interpellation urgente dans ce sens a été déposée au législatif communal.

Votre étude pointe les limites de l'hébergement d'urgence...

L'urgence n'est pas la solution. En outre, l'offre est insuffisante. Les autorités appliquent une stratégie de déconfort pour décourager d'y recourir. Conséquence: les personnes vivent une urgence chronique qui les détruit, ont constamment peur, ne peuvent pas contracter d'assurance maladie, ont des problèmes de santé, etc. Après une journée de chantier, des ouvriers précaires doivent errer en attendant l'ouverture des hébergements d'urgence, à 20 h ou 21 h 30. Et chaque soir, des personnes sont rejetées vers la rue – où elles sont victimes de la répression policière. Ce type de politique est dénoncé au plan européen comme inhumain.

Quelle serait l'alternative?

La politique sociale en matière de logement devrait être pensée autrement, en se fondant sur deux principes présents dans la Constitution vaudoise: le droit au logement et le respect de la dignité humaine. Dans notre étude¹, nous faisons une série de propositions dans cette direction. Notamment: pratiquer une politique de logement d'abord, ouvrir au logement tous les bâtiments libres du patrimoine public, engager du personnel pour jouer l'interface entre locataires et régies, travailler avec les syndicats et des juristes pour faire respecter les droits de ces précaires, faciliter leur affiliation à l'assurance maladie. Bref, passer d'une politique d'urgence à une politique sociale. ■

¹ <https://www.hetsl.ch/sans-abrisme-a-lausanne-un-logement-dabord>

Le trait de Frédéric

Rapport de l'OMS et l'OIT:
TRAVAILLER TROP LONGTEMPS TUE!



Agenda militant

NON À LA MPT!
LAUSANNE

Manifestation contre la «loi contre le terrorisme»
Samedi 29 mai, 15 h
Place de la Riponne

ÉMIGRER EN QUÊTE DE DIGNITÉ
LAUSANNE

Vernissage de l'exposition du photographe Simon Mastrangelo, mettant en lumière les vécus invisibles des sans-papiers en Suisse et en Europe
Jeudi 4 juin, 18 h à Pôle Sud

CONTRE LA LOI SUR LE TERRORISME
DÉBAT

Avec Vanessa Codaccioni, auteure de *La société de vigilance*
Lundi 7 juin, 20 h
<https://fb.me/e/144mXV2KK>

STOP SUICIDE DANS LES CENTRES
BERNE

Manifestation
Samedi 29 mai, 14 h
Waisenhausplatz

MOBILISATION FÉMINISTE
TOUTE LA SUISSE

Lundi 14 juin

CONFÉRENCE NATIONALE FAMILLES ARC-EN-CIEL
BERNE

Autour des thèmes «pratiques professionnelles et cadres juridiques» et «pistes de réflexion pour une approche inclusive», la conférence s'adresse au corps enseignant et au personnel d'accueil de la petite enfance, aux professionnel-le-s intervenant au sein de services de conseil destinés aux familles ou à la jeunesse, au personnel de la santé et du social mais aussi à toute personne intéressée.
Jeudi 17 juin, 9 h 30 – 17 h 15
Haute école spécialisée bernoise
Inscription: www.famillesarcenciel.ch/conference

POMME DE DISCORDE
SUISSE ROMANDE

Projection du documentaire en présence du réalisateur Daniel Künzi (*lire en page 9*)
Vendredi 28 mai, 20 h 30, Les Breuleux
Dimanche 30 mai, 17 h, Porrentruy
Mercredi 2 juin, 20 h, cinéma CDD, Genève
Mardi 8 juin, 18 h 30, Delémont
Mercredi 9 juin, 18 h, Neuchâtel puis 20 h 15, La Chaux-de-Fonds
Jeudi 10 juin, 18 h 15, Bienne puis 20 h 15, Berne

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève